

Direction des Ressources **Humaines**

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Gestionnaire des Ressources Humaines Code métier: 45F70

Grade: Adjoint administratif

Diplôme requis :

Diplôme de niveau 5 (III ancienne nomenclature) minimum →BTS, DUT Expérience souhaitable dans un service RH (recrutement, rémunération, évolution de carrière, reclassement, évaluation)

Formation et/ou qualifications requises :

Connaissance du processus RH (recrutement, avancement, paie dans un Centre Hospitalier ou fonction publique, ou formationavec notions de comptabilité.

Liaisons hiérarchiques :

Directeur du Centre hospitalier de Boulogne sur mer Directeur de Ressources Humaines Attaché d'administration Adjoint des Cadres

Liaisons fonctionnelles:

Directeur établissement et Directions autres services Direction des Soins Direction des Affaires Financières Responsables des services Agents du service de la DRH Recette perception Service de santé au travail Organismes extérieurs Mutuelle/CGOS Comité Médical et Commission de Réforme du Pas de Calais

Horaires de travail:

Amplitude horaire: 08h00-17h00

Modalités particulières d'exercice :

Plan Blanc

La direction des ressources humaines est composée de 18 agents.

MISSIONS DU POSTE

Gestion des Carrières

Constituer les dossiers des agents depuis leur recrutement Rédaction des contrats, renouvellement, fin de contrat Suivi de carrières des agents titulaires, recrutement, avancement, évaluation, stagiairisation, titularisation temps partiel, et la rédaction des décisions administratives qui en découlent Recevoir, informer, conseiller les professionnels

Gestion de la Paie

Assurer l'enregistrement des données nécessaires au calcul de la paie Contrôle de la paie

Suivi du règlement des cotisations des organisations de recouvrement (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC)

Gestion de l'absentéisme

Assurer le traitement des demandes et l'enregistrement régulier des positions d'absence de tous les agents de l'établissement (enfants malade, mariage maladie, congé maternité etc.

Assurer le suivi des dossiers de congé maladie, longue maladie, longue durée et d'accident du travail et de maladie professionnelle. Suivi des dossiers avec la commission de réforme ou le comité médical, expertises médicales, temps partiel thérapeutique

QUALITÉS PROFESSIONNELLES REQUISES

Sens de l'accueil, capacité à travailler en équipe, diplomatie

Etre organisé et rigoureux

Avoir l'esprit d'initiative et être force de proposition, autonomie, capacité à analyser et synthétiser

Disponibilité

Capacité d'adaptation

Discrétion

COMPETENCES et CONNAISSANCES

Description	Niveau de connaissance
Droit hospitalier	Connaissances opérationnelles
Droit de la Fonction Publique	Connaissances opérationnelles
Gestion des Ressources Humaines	Connaissances opérationnelles
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Droit du travail	Connaissances opérationnelles
Statut des personnels non médicaux de la Fonction Publique Hospitalière	Connaissances Opérationnelles
Maitrise des outils statistiques	Connaissances opérationnelles
Connaissance de la législation sociale et des règles spécifiques à l'activité	Connaissances opérationnelles
Gestion budgétaire	Connaissances approfondies
Bureautique	Connaissances approfondies
Gestion administrative	Connaissances approfondies
Maîtrise du logiciel de paie	Connaissances approfondies
Connaissance de la comptabilité publique	Connaissances approfondies

Connaissances générales : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles: Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un /deux ans

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

EVOLUTION

Adjoint des cadres.